

**Assemblée générale**

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
22 janvier 2013
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 4^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 9 octobre 2012, à 15 heures

Président : M. Mac-Donald (Suriname)**Sommaire**Point 27 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-53918X (F)

**Merçi de recycler** 

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 27 de l'ordre du jour : Développement social
(suite)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (suite) (A/67/179)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille** (suite) (A/67/61-E/2012/3, A/67/153 et A/67/211)
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (suite) (A/67/188)

1. **M^{me} Yakivu** (République démocratique du Congo) dit que le cadre juridique de la République démocratique du Congo est conforme aux principes des Nations Unies en matière de développement social. La Constitution reconnaît le droit des groupes vulnérables et des minorités à l'éducation, l'emploi, la culture, la santé, un logement décent, la protection et l'épanouissement. Son gouvernement a pour cette raison amélioré la coopération interministérielle dans ces secteurs, qui sont inclus dans sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté qui vise à réduire les écarts par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Le gouvernement a aussi établi un document de plaidoyer pour mobiliser des ressources au service des Objectifs d'ici à 2015 afin d'améliorer les conditions de vie.

2. Cette amélioration nécessitera de la stabilité et une croissance et pour cela il faudra renforcer la gouvernance et la paix, diversifier l'économie et développer l'emploi, particulièrement chez les jeunes, améliorer l'accès aux services sociaux de base et mettre davantage en valeur le capital humain, protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique et renforcer le climat des affaires et des investissements pour un partenariat public et privé.

3. Néanmoins, le conflit armé et l'instabilité politique dans l'Est du pays menacent le succès des Objectifs du Millénaire pour le développement et la sûreté des groupes vulnérables. La délégation de la République démocratique du Congo demande donc

l'appui de la communauté internationale pour mettre fin au conflit.

4. **M. Apakan** (Turquie) dit que, bien que la Turquie soit perçue comme ayant une population jeune, elle est le deuxième pays du monde par le vieillissement de sa population : 23 % de ses habitants devraient avoir plus de 65 ans d'ici à 2050, année où 22 % des habitants de la planète auront plus de 60 ans. La population active vieillira aussi et le résultat sera moins d'emploi, moins d'épargne et peut-être moins de croissance économique. Entretemps, avec l'évolution des structures familiales, la solidarité entre les générations s'affaiblit et les personnes âgées subissent des discriminations et souffrent de la pauvreté, de la violence, de mauvais traitements et d'une insuffisance de certains services.

5. Il faut donc un débat actif pour parvenir, entre autres, à atténuer les conséquences économiques d'un vieillissement de population, permettre aux personnes âgées d'être économiquement actives et productives, assurer une protection sociale dans un contexte démographique difficile et donner aux personnes âgées de meilleures chances de participer à la vie quotidienne dans des conditions d'égalité. Il faut trouver des réponses en ce qui concerne les soins de santé, le logement, l'éducation, les services financiers et la lutte contre l'isolement, comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (A/67/188). L'ONU manque d'une politique coordonnée pour l'intégration sociale des personnes âgées et le gouvernement turc cherche à donner une nouvelle impulsion dans ce domaine.

6. Il faut faire en sorte que les personnes âgées demeurent indépendantes au lieu d'être considérées comme un fardeau. Dans certains pays, un travail leur a été confié pour qu'elles stimulent la croissance économique; le résultat est qu'elles sont plus nombreuses à jouir d'une bonne santé et qu'elles possèdent des compétences utiles. Pour faire d'elles un moteur de croissance, la communauté internationale doit diriger son attention vers les politiques de la santé, de l'éducation et des retraites.

7. L'Organisation des Nations Unies doit inclure le vieillissement dans son programme de développement au-delà de 2015 et les objectifs de développement durable. La communauté internationale a une responsabilité civique envers les personnes âgées. Il

faut une société pour tous les âges dans laquelle les personnes âgées puissent jouer pleinement leur part. En agissant à temps, on transformera en chances les risques associés au vieillissement de la population.

8. Prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, **M. Akgun** (Turquie) dit que la jeunesse turque attache beaucoup d'importance au Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui permet aux jeunes de prendre la parole au sujet notamment du chômage. Bien que la Turquie ait beaucoup réduit son chômage depuis quelques années et lutte contre celui des jeunes, il faut encore faire davantage. La meilleure façon de lutter contre le chômage passant par l'éducation, M. Akgun a le plaisir d'annoncer que les frais d'études universitaires ont été supprimés et que les possibilités croissent de jour en jour.

9. Les gouvernements devraient améliorer la représentation des jeunes. La Turquie a créé en 2011 le ministère de la jeunesse et des sports en partie pour faire que les jeunes soient mieux représentés dans l'administration. Pour accroître la participation démocratique des jeunes, le gouvernement a abaissé de 30 à 25 ans l'âge minimum pour se présenter aux élections et envisage de le baisser encore jusqu'à 18 ans, ce qui montre sa volonté de faire confiance aux jeunes.

10. La jeunesse turque défend les droits de la personne humaine et la démocratie et appuie la lutte mondiale contre le changement climatique. Les associations turques de jeunes ont organisé des campagnes pour faire prendre conscience du réchauffement climatique et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

11. **M. Momen** (Bangladesh) dit que le développement social demeure un but éloigné malgré les initiatives prises au fil des ans. La pauvreté, le chômage, l'insécurité alimentaire, l'inégalité des revenus, la malnutrition et les insuffisances en matière d'enseignement de qualité et de services de soins de santé ont freiné les efforts de la communauté internationale. Le changement climatique et le non respect, par les partenaires développés, de leurs engagements concernant l'aide publique au développement ont compliqué les choses pour les pays en développement. La délégation du Bangladesh est alarmée par de constater, dans le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session

extraordinaire de l'Assemblée générale (A/67/179), qu'au rythme actuel, l'extrême pauvreté ne sera pas éradiquée avant 88 ans. De nombreux pays, en particulier les pays les moins avancés, n'atteindront pas les Objectifs du Millénaire pour le développement à temps.

12. Le gouvernement du Bangladesh attribue un rang de priorité élevé à l'éradication de la pauvreté, applique une stratégie de réduction de la pauvreté et a réduit la pauvreté absolue. Des programmes de distribution de nourriture en échange de travail et d'allocations pour les veuves et les femmes vivant dans la misère constituent un filet de sécurité. Des programmes de nourriture et de développement à l'intention des groupes vulnérables fournissent une sécurité alimentaire aux personnes vivant dans une extrême pauvreté, avec l'appui de petites et moyennes entreprises, particulièrement des entreprises dirigées par des femmes, et avec un financement par un fonds spécial et des prêts sans intérêts. Un régime d'allocations de vieillesse fournit des prestations à 2,4 millions de personnes âgées.

13. Une législation complète existe pour les personnes handicapées et elle est harmonisée actuellement avec la Convention sur les droits des personnes handicapées. Des bourses ont été créées pour les étudiants handicapés. Des établissements d'enseignement spécial ont été ouverts pour les étudiants ayant des handicaps visuels ou auditifs et un enseignement public gratuit existe pour les enfants autistes. Un pourcentage de postes dans la fonction publique est réservé aux personnes handicapées. La délégation du Bangladesh présentera un projet de résolution concernant les besoins socio-économiques des personnes, familles et sociétés touchées par l'éventail des troubles autistiques et autres troubles du développement à la session en cours de l'Assemblée générale. Elle accueille avec satisfaction la convocation d'une réunion de haut niveau sur le handicap et le développement en 2013 et appuie l'inscription du thème du handicap au programme de développement au-delà de 2015.

14. Inclure pleinement la jeunesse dans le développement d'ensemble figure au rang des priorités du gouvernement du Bangladesh, qui dispense une formation intensive pour développer les compétences des jeunes. Un service national a été mis en place et des arrangements ont été pris pour fournir des microcrédits qui encouragent des jeunes formés à avoir

un emploi indépendant. Les préparatifs de célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014 ont démarré; cette célébration pourrait être cruciale dans la lutte contre les maux de la société par les valeurs familiales.

15. Comme le Secrétaire général l'a fait observer dans son rapport sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/67/179), le changement climatique représente une menace d'ampleur pour la croissance économique, la productivité agricole et l'éradication de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. Au Bangladesh, la hausse du niveau des mers contraint les gens à fuir les régions de basse altitude pour gagner les villes et les acquis du développement sont réduits par les catastrophes naturelles. Il faudrait indemniser les pays vulnérables pour qu'ils puissent faire face aux effets du changement climatique.

16. Enfin, les partenaires dans le domaine du développement devraient honorer leurs engagements relatifs à l'aide publique au développement, encourager les allègements de dette, tenir leurs promesses de transferts financiers et technologiques face au changement climatique, éviter le protectionnisme et faciliter l'immigration régulière. C'est seulement par un effort concerté et le partenariat que le sort des pauvres de la planète sera allégé.

17. **M. Desta** (Érythrée) dit que le Sommet mondial pour le développement social, la vingtième-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale et les Objectifs du Millénaire pour le développement ont placé l'être humain au centre des activités de développement, mais de nombreux pays ont des difficultés à atteindre ces objectifs en raison de la crise économique mondiale. Les gouvernements doivent demeurer attachés au progrès social et avoir la latitude nécessaire pour concevoir des stratégies correspondant à leur ordre de priorité. La politique sociale de l'Érythrée, reposant sur la justice et la cohésion sociales, consiste à promouvoir l'égalité des droits et le partage équitable des ressources.

18. Conformément aux résolutions des Nations Unies, l'Érythrée a chargé sa jeunesse d'être un agent de changement après des années de guerre. La participation des jeunes a permis de s'attaquer aux causes du sous-développement et a eu pour résultat un plus grand nombre de services sociaux de base, particulièrement en zone rurale.

19. Le gouvernement érythréen et la diaspora érythréenne appuient des familles touchées par la guerre. L'enseignement est gratuit dans le primaire, le secondaire et le tertiaire. Des investissements dans l'infrastructure de base et les services sociaux ont relevé les niveaux de vie. Depuis 1991, la mortalité infantile et maternelle a reculé et l'espérance de vie s'est nettement allongée. Le gouvernement a mis en place un vaste programme de développement qui sera appuyé par l'exploitation minière et des possibilités nouvelles d'investissement. Il faut une meilleure coordination à tous les niveaux pour faire avancer le programme de travail socio-économique.

20. Prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, **M. Tshekhani** (Géorgie) dit que, bien que des instruments internationaux préconisent de faire participer les jeunes aux décisions, leur mise en œuvre est trop lente. La participation des jeunes a été mentionnée dans seulement 8 des 41 plans d'actions présentés au Département des affaires économiques et sociales pour l'examen des plans d'action nationaux concernant l'emploi des jeunes. Les jeunes eux-mêmes sont les meilleurs guides vers les problèmes qu'ils rencontrent et leur participation est nécessaire pour promouvoir une citoyenneté responsable et les encourager à devenir les dirigeants de demain.

21. Malgré les efforts déployés pour faire reculer la violence contre les femmes et les fillettes, 70 % des femmes ont subi des violences et la moitié des agressions sexuelles sont dirigées contre des filles de moins de 16 ans. Dans certains pays, les droits des hommes sont considérés comme supérieurs aux droits des femmes. L'éducation est un moyen efficace de lutter contre les idées reçues concernant les femmes, qui sont dues principalement au manque d'information. Les États Membres devraient donc concevoir des pratiques éducatives conformes à l'égalité des sexes et encourageant cette égalité.

22. On compte 500 000 Géorgiens déplacés dans leur propre pays et la paix et la sécurité sont donc un sujet important. La guerre est un obstacle majeur au développement et les enfants et les jeunes font partie des personnes les plus vulnérables car ils n'ont plus accès à l'éducation, à un logement adéquate et aux soins de santé et subissent des traumatismes psychologiques qui dureront toute leur vie. **M. Tshekhani** demande donc instamment à la communauté internationale de s'unir pour la paix.

23. Prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, **M. Vasquez** (République dominicaine) dit que, bien que les pays en développement aient progressé en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement, des obstacles subsistent en ce qui concerne les maladies infectieuses, l'environnement, l'accès à l'eau potable, la malnutrition, l'éducation, le développement économique, le logement, la sécurité, l'emploi, la démarginalisation et la paix.

24. Il ne doit pas y avoir d'exclusion et de vulnérabilité si la communauté internationale espère un développement équilibré. L'équité et la durabilité sont des conditions essentielles d'une croissance durable. La croissance économique, à elle seule, ne suffira pas à réduire l'injustice sociale; il faut aussi être convaincu que chacun peut atteindre ses propres objectifs en aidant les autres à atteindre les leurs.

25. Le développement peut être atteint par des politiques plus énergiques concernant l'état de droit, des institutions morales au service de sociétés responsables garantissant la sécurité et favorisant l'équité, la gouvernance, la coexistence pacifique et le développement, l'égalité de droits et de chances, l'enseignement universel, des services de santé et des services de base, la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, des économies intégrées, novatrices, diverses, orientées vers la qualité et respectueuses de l'environnement qui créent de la croissance dans des conditions d'équité et avec un travail décent, une production et une consommation durables, une gestion équitable des risques, la protection de l'environnement et une riposte appropriée au changement climatique.

26. Les personnes handicapées doivent être prises en compte dans les objectifs de la communauté internationale car, selon le Rapport mondial sur le handicap de l'Organisation mondiale de la santé, un milliard de personnes vivent avec des handicaps et leur nombre va croissant. Enfin, M. Vasquez souligne que le succès des Objectifs du Millénaire pour le développement exige la volonté politique des gouvernements, en particulier ceux des pays en développement, pour renforcer la gouvernance et la défense des droits de la personne.

27. **M. Seghairon Elsheikh** (Soudan) dit que la crise financière mondiale, les fluctuations des prix des denrées alimentaires, les hausses des prix de l'énergie et le changement climatique menacent le

développement social et empêchent de respecter les engagements pris à Copenhague. Au Soudan, la paix est une condition préalable du développement social. Le gouvernement vient de signer un certain nombre d'accords de coopération avec le Soudan du Sud et mis en place une autorité de transition dans la région du Darfour. Les négociations à Addis-Abeba concernant le Nil bleu et les États du Kordofan méridional devraient porter prochainement leurs fruits.

28. Le Soudan a adopté un programme d'ensemble de lutte contre la pauvreté qui insiste sur la création d'emplois, le développement de l'enseignement, l'élimination de l'analphabétisme, la fourniture de soins médicaux et d'eau potable, la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire. L'organisme de soins sociaux Diwan al-Zakat, en même temps que le Département des Waqfs et des organismes de la société civile, renforce le régime d'assurance sociale en appuyant des projets d'assainissement, l'enseignement religieux et l'enseignement supérieur et est devenu un moyen puissant d'éradiquer la pauvreté et d'instaurer la justice sociale.

29. Le Soudan a créé un Conseil national pour les personnes handicapées et établi pour les années 2012 à 2016 un plan quinquennal à leur intention qui insiste sur la santé, l'enseignement, la sensibilisation, l'autonomisation économique et l'inclusion sociale, culturelle et politique. Malgré des difficultés économiques, le gouvernement soudanais a réservé près de 2 millions de \$ pour des programmes destinés aux personnes handicapées et coopère aussi étroitement avec des organismes de la société civile. Les pays donateurs devraient remplir leurs engagements en matière d'assistance et agir pour annuler les dettes des pays en développement.

30. **M. Alruwaily** (Arabie saoudite) dit que son gouvernement a lancé un certain nombre de programmes de formation pour améliorer la communication familiale. Il a créé des foyers pour personnes âgées et lancé, pour les personnes handicapées, de nombreux programmes qui développent les soins de santé, améliorent l'accessibilité et offrent des réductions dans les transports publics et sur les droits publics.

31. En Arabie saoudite, les jeunes ont le droit de participer davantage aux décisions. Un certain nombre de forums se sont réunis pour favoriser le dialogue entre les jeunes d'Arabie saoudite et ceux d'autres

pays. En 2006, des milliers d'étudiants ont été envoyés faire des études à l'étranger. L'Arabie saoudite ouvre de nouvelles universités à un rythme record et a créé plusieurs prix culturels et humanitaires qui sont décernés à des chercheurs et universitaires du monde entier. Son gouvernement fait tout pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences et d'élargir leur horizon.

32. **M^{me} Aitimova** (Kazakhstan) dit que sa délégation encourage la mise en œuvre des décisions internationales visant atténuer les effets de la crise économique tout en appuyant l'engagement des États Membres de relever les défis auxquels font face les populations vulnérables. Sa délégation fait sienne le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/67/179) et encourage le renforcement des efforts nationaux visant les objectifs de développement social au-delà de 2015.

33. Appelant à un système commercial multilatéral qui appuie le développement durable, le Kazakhstan préconise des mesures commerciales mieux ciblées au service des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les paries prenantes devraient participer davantage aux négociations pour trouver les moyens d'accroître les exportations et l'accès aux marchés mondiaux. Les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition devraient être mieux intégrés au commerce mondial. Les engagements sociaux ne doivent pas être réduits dans la lutte contre la pauvreté, le chômage et la faim ou dans les efforts pour améliorer l'éducation, la santé et l'intégration sociale.

34. Le gouvernement kazakh a surmonté la crise en ces temps difficiles et se trouve sur la voie du développement social. Une politique sociale profitant à tous a été lancée en 2011 : elle inclut de nouvelles approches à l'emploi, la modernisation du logement et des services publics et la fourniture d'eau potable. Un fonds national de stabilisation économique a été créé pour réduire la dépendance à l'égard de facteurs externes et développer la résilience.

35. Le gouvernement kazakh lutte contre la hausse du chômage et du sous-emploi et contre le travail dangereux. Il a créé des emplois et amélioré l'infrastructure en suivant une feuille de route anticrise. En œuvrant de concert avec des parties prenantes non gouvernementales et la communauté

internationale, il accorde des dons à des chômeurs pour qu'ils puissent acquérir des compétences professionnelles. La feuille de route insiste sur la création d'emplois sociaux et a abaissé le chômage au Kazakhstan à un niveau bien inférieur à la moyenne mondiale.

36. Le gouvernement kazakh ratifie actuellement la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Conformément au Plan national d'action relatif aux droits de la personne pour la période 2009-2018, un plan national d'action pour les personnes handicapées est mis en place pour leur ouvrir le libre accès aux services de base afin qu'elles puissent être intégrées dans la société au plus tard en 2018.

37. Le gouvernement kazakh, à la différence d'autres, a accru ses dépenses de santé en 2012. Un système de soins de santé unifié sera mis en place au plus tard en 2013. Des programmes de surveillance de la santé sont mis en œuvre dans l'intérêt des enfants, des adolescents, des femmes et de la population rurale. Ils devraient porter l'espérance de vie à 70 ans d'ici à 2015. Le Kazakhstan est résolu à remplir ses obligations sociales pour relever les revenus. Il en résulterait une stabilité de l'emploi, un plus grand renforcement des capacités et une amélioration de l'assistance ciblée.

38. Enfin, le Kazakhstan contribuera aux efforts pour améliorer la cohésion du système des Nations Unies et encourager des partenariats plus étroits avec les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. Il est favorable à une approche à long terme fondée sur la justice qui tienne compte des groupes vulnérables.

39. **M. Pham Vinh Quang** (Viet Nam) dit que la reprise mondiale est menacée par les crises économiques et sociales et la crise de l'énergie, l'insécurité alimentaire et le changement climatique. Les pays en développement rencontrent des difficultés pour atteindre un développement durable, la croissance pour tous et les objectifs internationaux de développement. Sa délégation juge préoccupante la conclusion du rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/67/179) selon laquelle il faudra 88 ans pour éradiquer l'extrême pauvreté au rythme qui a été observé entre 1990 et 2005. Une action urgente s'impose face au chômage et aux inégalités sociales et pour garantir une protection sociale durable.

40. Le gouvernement vietnamien a pris des mesures de stabilisation qui ont amélioré la situation économique et produit une croissance saine en 2011 et au premier semestre de 2012. Il a atteint précocement de nombreux Objectifs du Millénaire pour le développement et est attaché à la justice sociale et à la pleine prise en compte des droits de la personne dans sa politique nationale. Il a pour principe d'œuvrer pour un développement économique et culturel harmonieux ainsi que pour le progrès et la justice sociale.

41. La Loi relative aux personnes handicapées est entrée en vigueur en 2011, témoignant du souci que le gouvernement prend de ces personnes. Le Projet d'assistance aux personnes handicapées pour les années 2012-2020 est conçu pour appliquer cette loi et fournir des services sociaux, une formation professionnelle et des emplois à ces personnes. Le Plan national d'action pour les personnes âgées pour les années 2012-2020 attend d'être approuvé. Il vise à protéger les personnes âgées dans leur vie socioéconomique et à leur permettre de participer à la société. Enfin, la Stratégie de développement pour la jeunesse pour les années 2011-2020 a été adoptée et a pour objet la formation d'une population active qualifiée en vue de la modernisation du pays. Elle créera 600 000 emplois pour les jeunes chaque année et réduira le chômage des jeunes.

42. **M. Kazymov** (Kirghizistan) dit que la pauvreté et le chômage sont les deux maux les plus urgents auxquels la communauté internationale doit faire face. La crise économique, conjuguée à des prix élevés des denrées, réduit l'aptitude des pays à maintenir la protection sociale à ses niveaux antérieurs. Les institutions financières internationales devraient donc envisager d'éliminer les conditions qui nuisent aux programmes sociaux des pays qui reçoivent une assistance technique et financière.

43. Le document issu de Rio+20 et intitulé « L'avenir que nous voulons » traite de l'importance du développement dans les régions montagneuses et de la nécessité de promouvoir un développement durable dans les pays en développement montagneux. Ces pays souffrent d'une grande pauvreté et d'un grand isolement, les coûts des transports sont élevés et la dette extérieure est importante, et ils éprouvent donc des difficultés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays donateurs et les organismes des Nations Unies sont instamment priés de leur apporter toute l'assistance possible.

44. L'emploi des jeunes figure au premier rang de priorités du gouvernement kirghiz qui prend des mesures importantes à ce sujet. Une stratégie mondiale de l'emploi des jeunes reposant sur les résultats des travaux de l'Organisation internationale du travail est une nécessité.

45. Le Kirghizistan a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2011 et achève actuellement la procédure de ratification. La Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées, qui doit se tenir en septembre 2013, appellera l'attention de la communauté internationale sur la situation des personnes handicapées et conduira à la formulation d'approches stratégiques et d'un plan d'action pour le développement qui incluent les personnes handicapées.

46. Des mesures urgentes s'imposent pour accélérer la mise en œuvre du Plan international de Madrid sur le vieillissement et favoriser un élargissement des droits et des possibilités des personnes âgées. L'appui social s'est réduit dans de nombreux pays en raison de la crise économique. Il faut renverser cette tendance pour trouver des solutions au problème de la pauvreté des personnes âgées.

47. La migration de la main d'œuvre est aussi une priorité pour le Kirghizistan. De nombreuses études indiquent que les rapatriements de salaires des émigrés sont consacrés principalement à la nourriture, au logement, à la santé et à l'éducation, autant de facteurs de développement social. Les pays d'origine et les pays d'accueil doivent donc redoubler d'efforts pour accroître le potentiel économique des travailleurs étrangers en créant des conditions juridiques, réglementaires et institutionnelles favorables.

48. **M. Advani** (Inde) dit que de nombreux défis subsistent malgré les progrès obtenus pour éradiquer la pauvreté et assurer le plein emploi, un travail décent et l'intégration sociale depuis le Sommet mondial pour le développement social de 1995. La triste situation économique a réduit l'aptitude des pays en développement à résister aux chocs mondiaux. Il faut donc stimuler une croissance fondée sur la participation, renforcer la demande et créer des emplois. À la Conférence Rio+20, la communauté internationale a renouvelé son engagement envers un

développement durable, en reconnaissant que le plus difficile était de remédier à la pauvreté. L'éradication de la pauvreté doit donc figurer au premier rang du programme de développement au-delà de 2015 et aucun effort ne doit être ménagé pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

49. Il convient de lutter contre la corruption et de rendre la gouvernance transparente. La production de richesse inexploitée limite aussi la croissance et l'investissement. La Convention des Nations Unies contre la corruption doit être ratifiée par tous et les actifs volés doivent être récupérés au moyen d'une coopération internationale. Au Sommet du Groupe des Vingt tenu en juin 2012 à Los Cabos, au Mexique, les dirigeants ont estimé que combler les lacunes de l'application des lois constituait une priorité et ont résolu de poursuivre ceux qui recevaient des commissions de même que ceux qui en payaient. Pour parfaire la mobilisation des ressources intérieures, les pays développés devraient respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement.

50. Le gouvernement indien accorde beaucoup d'attention à une croissance incluant toute la population, en particulier la population rurale, les femmes et les groupes vulnérables. Le Système national de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi garantit 100 journées de travail, dont la moitié est réservée aux femmes, à 53 millions de ménages pauvres. L'enseignement primaire est presque universel et l'écart entre les sexes se réduit dans le secondaire et l'enseignement supérieur. L'espérance de vie et le taux de vaccination des enfants ont augmenté et la mortalité maternelle et infantile a diminué.

51. L'Inde dispose d'un cadre juridique complet pour aider les personnes handicapées. Le gouvernement essaie de donner à ces personnes des chances égales, de protéger leurs droits et de leur permettre de participer pleinement à la société. Enfin, il estime que les personnes âgées peuvent apporter une contribution à la collectivité dans laquelle elles vivent et a promulgué une législation qui leur garantit une vie dans la dignité.

52. **M^{me} Mballa Eyenga** (Cameroun) dit que son gouvernement a mis en place des politiques en faveur des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées afin de réduire les inégalités et d'améliorer leurs conditions de vie. Dans le domaine de la santé, les jeunes sont dotés de compétences adéquates afin de réduire leur vulnérabilité aux

maladies sexuellement transmissibles et au VIH/Sida. Des dépistages sont effectués, des antirétroviraux sont fournis, les enfants naissant avec le virus sont pris en charge, des pairs-éducateurs sont formés et des séances de fourniture de conseils sont organisées.

53. Les structures de santé sont amenées à fournir un appui et une orientation et à réduire la mortalité des pauvres et des enfants ainsi que la mortalité maternelle. Les vaccins sont gratuits pour les enfants de moins d'un an. Un programme de santé génésique a été élaboré en vue de la protection des familles et des jeunes. Les pouvoirs publics encouragent la recherche en fonction de l'émergence de nouveaux besoins de santé, comme ceux qui résultent du vieillissement de la population.

54. Le Cameroun a créé un Fonds d'insertion des jeunes pour favoriser l'emploi des jeunes ainsi que des programmes d'aide au retour pour aider les jeunes de la diaspora à rentrer au pays, intégrer les jeunes des quartiers populaires, créer des emplois pour les personnes handicapées et aider les familles vulnérables et les personnes âgées. Des crédits à des conditions préférentielles sont octroyés aux jeunes et le temps d'emploi des personnes âgées est prolongé, des cartes de sécurité sociale sont établies pour elles et des emplois ont été créés pour les personnes handicapées.

55. L'éducation absorbe 16,8 % du budget national, à quelques encablures des 20 % que recommande l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'enseignement primaire est gratuit de sorte que tous les enfants puissent l'achever. Des formations professionnelles sont encouragées et des filières sont adaptées aux besoins du pays. Les personnes handicapées bénéficient de soutiens divers, par exemple des chambres situées au rez-de-chaussée des cités universitaires leur sont réservées et des bourses de formation professionnelle et d'apprentissage leur sont octroyées.

56. Il n'est pas aisé pour les pays en développement de financer le développement social et la délégation camerounaise se réjouit de ce que cette question soit de plus en plus examinée à l'ONU. D'ici à 2017, le socle de protection sociale du Cameroun sera modernisé. L'accès des populations aux services de santé et d'éducation sera amélioré, des logements sociaux seront construits et les services d'approvisionnement en eau potable et en électricité seront renforcés. Enfin,

la délégation camerounaise dit sa gratitude au Système des Nations Unies qui s'est engagé à l'appuyer par son plan-cadre pour l'aide au développement pour les années 2013 à 2017 et sollicite l'appui des partenaires de son gouvernement dans ses efforts de développement.

57. **M. Mikayilli** (Azerbaïdjan) dit que la crise économique mondiale continue d'affaiblir les avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il importe de veiller à ce que les réductions des dépenses publiques n'aient pas d'impact négatif sur les plus vulnérables. Son pays est parvenu à éviter les retombées de la crise sur son économie parce que celle-ci a l'un des taux de croissance les plus élevés du monde.

58. L'Azerbaïdjan a lancé un certain nombre de programmes pour traduire la croissance économique en développement social, en accord avec les recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général A/67/179. Ses programmes de réduction de la pauvreté et de développement durable assurent l'égalité d'accès à tous les services, particulièrement l'enseignement et les soins de santé, et inclut des dispositions qui protègent les plus vulnérables, y compris les personnes âgées, les familles à faible revenu, les réfugiés et les personnes déplacées de l'intérieur.

59. Prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, **M. Abdullayev** (Azerbaïdjan) dit que, dans le monde, 133 millions de jeunes sont analphabètes et les jeunes forment 41 % des chômeurs. L'éducation a le pouvoir de rompre le cycle de la pauvreté. Le gouvernement azerbaïdjanais a beaucoup investi dans l'éducation, y compris en finançant plusieurs milliers de bourses permettant à ses étudiants d'aller étudier à l'étranger. Il a aussi décidé de faire participer les jeunes à la formulation de son programme pour la jeunesse pour les années 2011-2015, qui vise spécialement à offrir des possibilités d'emploi et accorde une attention particulière aux besoins des jeunes déplacés de l'intérieur ou réfugiés.

60. **M. Benmehidi** (Algérie) dit que, 17 ans après le Sommet mondial de Copenhague, l'éradication de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale demeurent des défis majeurs. Il attend avec intérêt la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le handicap et le développement qui se tiendra en 2013 et encourage l'action du Groupe à participation non

limitée sur le vieillissement. Le vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, qui sera célébré en 2014, constituera une excellente occasion de renforcer les politiques axées sur la famille. Sa délégation se félicite de l'adoption, par l'Assemblée générale, du document issu de la réunion de haut niveau sur la jeunesse, tenue en 2011, qui a défini 17 domaines visant à répondre aux préoccupations les plus pressantes des jeunes.

61. L'Afrique a besoin d'une assistance internationale pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires, la progression du chômage et la prolifération des pandémies. Le gouvernement algérien a adopté une série de réformes structurelles visant à promouvoir le développement économique, préserver la cohésion sociale et garantir une répartition équitable du revenu national. Il a consacré au développement humain des investissements substantiels qui se sont traduits par une augmentation significative du produit intérieur brut par habitant et a aussi effectué des transferts sociaux au profit des familles, des retraités et des personnes démunies. L'éducation et les soins de santé ont été développés et un accent particulier est mis sur la protection sociale des personnes âgées, des personnes handicapées, des orphelins, des jeunes en danger moral et des personnes nécessiteuses.

62. Prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, **M^{me} Tomova** (Bulgarie) dit que les membres de l'Assemblée générale doivent surmonter leurs différences quant à la manière de résoudre les problèmes qui se posent aux jeunes dans les domaines de l'éducation, du travail, de la santé et de l'intégration sociale. Dans son pays, les sondages montrent qu'une majorité de jeunes souhaitent créer leur propre entreprise et un certain nombre d'ateliers ont été organisés pour les aider dans leurs ambitions. Des procédures moins bureaucratiques et des financements préférentiels, en même temps qu'une formation et une diffusion de l'information, faciliteraient la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

63. Prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, **M. Dimitrov** (Bulgarie) dit que les jeunes qui sont au chômage ou à l'écart sont plus vulnérables aux sentiments d'insécurité et d'apathie. Des activités comme la direction de médias par les jeunes leur donnent davantage l'impression d'avoir un but et de participer à la vie collective. Les gouvernements devraient réserver des ressources pour promouvoir l'emploi et la participation des jeunes. Il invite

instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à adopter la pratique consistant à envoyer des délégués de la jeunesse aux réunions de l'ONU et souligne le rôle de premier plan que jouent les jeunes en tant qu'agents de changement favorisant le développement, la tolérance et la paix.

64. **M. Grima** (Malte) dit que la politique nationale pour la jeunesse définie par son gouvernement reconnaît combien il importe d'intégrer harmonieusement les jeunes sur le marché du travail. Avec l'aide du Fonds social européen, son Institution pour l'emploi et la formation offre un vaste éventail de services qui incluent des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et des conseils concernant les carrières.

65. Partout dans le monde, on manque de personnel formé face aux besoins en croissance rapide de la population âgée. Malte est fière d'accueillir l'Institut international du vieillissement qui apporte son assistance aux pays en développement pour développer leurs capacités de résoudre les problèmes liés au vieillissement. Le gouvernement maltais prévoit d'adopter des principes et programmes très divers pour répondre aux besoins des personnes âgées et promouvoir leur intégration sociale.

66. Un poste ministériel chargé directement de la population âgée de Malte a été créé en 1987 et un Conseil national des personnes âgées a été constitué en 1992. Malte a adopté un principe général d'inclusion sociale et s'est engagée à maintenir les services à leurs niveaux existants malgré la crise économique internationale.

67. **M^{me} Hady** (Yémen) dit que son gouvernement finance des petites entreprises et accorde la priorité à des investissements dans des activités à fort coefficient de main-d'œuvre depuis près de 20 ans. Il a engagé le secteur privé et les organismes de la société civile dans l'atténuation de la pauvreté et a élargi le réseau de sécurité sociale. Un ministère de la jeunesse et des sports a été créé et une stratégie nationale pour l'enfance et la jeunesse pour les années 2006-2015 a été adoptée. Malgré les hausses de prix, le chômage et la pauvreté résultant des troubles politiques récents, le Yémen demeure résolu à mettre en œuvre les documents issus du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

68. Prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, **M^{me} Radelicki** (Belgique) dit que malgré une succession apparemment ininterrompue de crises mondiales, les jeunes brûlent de prendre part à l'édification d'un avenir durable et juste. Elle rappelle qu'un habitant sur sept de la planète ne dispose pas d'eau potable. La pauvreté aggrave cette difficulté à se procurer de l'eau et vice-versa. La communauté internationale doit agir pour briser ce cercle vicieux et doit considérer l'accès à l'eau potable comme une condition préalable du succès des Objectifs du Millénaire pour le développement.

69. Prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, **M. Moscovic** (Belgique) dit qu'il est inadmissible qu'au XXI^e siècle, 4 000 enfants meurent chaque jour par absence d'accès à de l'eau potable. Il demande à l'ensemble des États Membres de garantir l'exercice du droit à de l'eau potable sûre et pure et à l'assainissement, qui a été reconnu par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/292 comme un droit qui fait partie intégrante de la réalisation de tous les droits de l'homme.

70. **M^{me} Wilson** (Jamaïque) dit que le Programme pour un travail décent a critiqué le programme d'éradication de la pauvreté de son gouvernement. Celui-ci reste attaché aux normes fondamentales du travail consacrées dans les conventions de l'Organisation internationale du travail. Les autres questions relatives au programme social figurent aussi au premier rang des priorités de la Jamaïque, entre autres celles qui concernent l'inclusion et l'intégration sociales, l'accès à l'enseignement, la sécurité alimentaire, les soins de santé et le cadre de développement d'après 2015.

71. Prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, **M^{me} Francis** (Jamaïque) dit que son pays, depuis longtemps, offre aux jeunes des occasions de participer aux décisions, y compris par la création d'un conseil national des jeunes, d'un parlement national des jeunes et d'un programme de jeunes ambassadeurs. Toutefois, beaucoup de jeunes Jamaïquains, particulièrement en zone rurale, ne peuvent pas réellement profiter de ces occasions surtout parce que beaucoup d'entre eux n'ont pas accès aux formes non traditionnelles d'éducation, entre autres au moyen d'Internet, qui pourraient leur apporter l'information dont ils ont besoin. À moins que les jeunes ne soient équipés des outils nécessaires pour relever les défis

sociaux, politiques et économiques, la prochaine génération ne sera pas préparée à les relever.

72. **M^{me} Hassan** (Djibouti) dit que la soixante-septième session de l'Assemblée générale, qui suit de près la Conférence Rio+20, offre une occasion aux États Membres de renouveler leur engagement envers le développement durable sous ses aspects économique, social et environnemental. L'éradication de la pauvreté demeure un défi majeur dans la Corne de l'Afrique où se font ressentir certains des effets les plus graves du changement climatique, y compris la sécheresse et aussi les inondations. Son gouvernement a mis en place des politiques sociales conçues pour atténuer la pauvreté et son corollaire, la faim, et a pris un certain nombre de mesures pour garantir la sécurité alimentaire, y compris par des projets conjoints concernant l'agriculture et l'eau avec ses voisins l'Éthiopie et le Soudan. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement continue d'être un objectif crucial pour son pays.

73. Les femmes, les enfants et les jeunes doivent être la cible de toutes discussions consacrées aux activités de développement postérieures à 2015. En 2008, le gouvernement a créé l'Agence nationale de développement social qui œuvre pour le bien-être des jeunes et l'égalité des sexes. Mme Hassan prend note de l'initiative de l'Union africaine recommandant l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution destinée à intensifier les efforts pour éliminer les mutilations génitales féminines. Le Groupe africain présentera un projet de résolution sur ce sujet à la Commission à la session en cours.

74. Près de 65 % de la population africaine ont moins de 35 ans. Le gouvernement djiboutien a mis en place des politiques et des programmes sociaux pour répondre aux besoins des jeunes dans les domaines de l'éducation, la santé et l'emploi. En conséquence, Djibouti encourage ses partenaires dans le domaine du développement à accroître leur appui dans la lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition et à remplir leurs engagements concernant l'aide publique au développement. Enfin, Djibouti vient de ratifier en juin 2012 la Convention relative aux droits des personnes handicapées et attend avec intérêt la réunion de haut niveau sur les handicaps et le développement qui devrait se tenir à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

75. **M. Escalante Hasbun** (El Salvador) dit que, selon le rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (E/2012/51), le vieillissement est le plus important des changements démographiques de notre siècle. Le nombre de personnes âgées dans le monde devrait doubler d'ici à 2050 et leur proportion être supérieure à la moyenne en Amérique latine et dans les Caraïbes.

76. Au niveau international, il existe de nombreux instruments sur le vieillissement et le gouvernement salvadorien croit dans la participation active au Groupe de travail à participation non limitée sur le vieillissement de l'Assemblée générale. Au niveau régional, la Charte de San José sur les droits des personnes âgées en Amérique latine et dans les Caraïbes a été adoptée en mai 2012 et la Déclaration de Brasilia de 2007 contient un engagement de promouvoir une convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées.

77. Le cadre international ne garantit cependant pas les mêmes droits à tous. Il convient de remédier à ses lacunes sans retard pour que les droits des personnes âgées soient respectés et qu'elles puissent continuer à bénéficier du développement. La délégation salvadorienne regrette une nouvelle fois que les mesures internationales de protection des personnes âgées soient mal ciblées ce qui rend leur application difficile au niveau national. Des mesures additionnelles sont donc nécessaires pour protéger les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de ces personnes.

78. La discrimination subie par les personnes âgées rend difficile leur intégration sociale. La participation est une condition essentielle de l'autonomisation des personnes âgées et devrait être incluse dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté. La discrimination dont sont victimes les femmes âgées est un autre élément du problème. La féminisation des classes âgées doit être prise en compte dans la révision des stratégies et il faudrait impliquer l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) dans l'étude de cette question.

79. Il faut unir les efforts pour répondre aux besoins particuliers et remédier aux lacunes de la mise en œuvre. Le gouvernement salvadorien est prêt à examiner les diverses propositions complémentaires de manière constructive. À ce sujet, il est favorable à des

discussions avec les organismes spécialisés, au dialogue avec les organes conventionnels, à la participation directe aux organes nationaux chargés des droits de l'homme et à l'inclusion des vues des personnes âgées aux réunions de haut niveau que l'Assemblée générale tiendra à l'avenir. Enfin, M. Escalante Hasbun fait observer que son gouvernement a présenté à la Commission un projet de résolution concernant une convention internationale globale visant à promouvoir et protéger les droits et la dignité des personnes âgées.

80. **M. Fiallo** (Équateur) dit que, dans la lutte pour réduire la pauvreté, il faut faire reculer l'inégalité. Les buts ne doivent pas reposer sur la consommation marchande mais doivent tenir compte du plein épanouissement de la vie dans la dignité. Il devrait en résulter un plus grand bien-être social et la fin des inégalités économiques et sociales.

81. À cette fin, le gouvernement équatorien s'est engagé dans une action collective et vers le secteur public pour garantir la justice, les droits économiques, sociaux et culturels, l'emploi, les loisirs et la création artistique. Des investissements sans précédent dans la santé et l'éducation ont eu lieu pour éliminer le piège de la pauvreté intergénérationnelle et atteindre l'objectif d'une vie bonne. L'Équateur craint cependant que les affaires sociales ne soient pas d'une importance capitale pour la communauté internationale, comme le montre l'insuffisance des progrès par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement, l'absence de respect des engagements contractés au Sommet mondial pour le développement social et la persistance de la doctrine financière classique selon laquelle l'investissement social est considéré comme une dépense.

82. L'Équateur, en revanche, a triplé ses investissements sociaux au cours des quatre dernières années et a amélioré aussi la qualité des investissements en donnant plus de valeur aux personnes qu'au capital. La pauvreté a été réduite par des programmes concernant la santé, l'enseignement et le logement. La résolution du Conseil économique et social intitulée « les femmes autochtones et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim » (E/CN.6/2012/L.6) devrait être appliquée dans tous les États Membres pour lutter contre la pauvreté et la faim. Le gouvernement équatorien a défini des politiques fondées sur la participation pour autonomiser les

femmes et il continuera d'œuvrer pour améliorer encore les résultats.

83. L'Équateur a pour principe de défendre les droits des personnes handicapées conformément à sa constitution et aux instruments internationaux. Dans une première étape, il a recensé ces personnes et fait en sorte qu'elles puissent obtenir des soins dans tout le pays, les incluant ainsi dans la société. Il reste beaucoup à faire cependant. Le développement social est impossible tant que les droits des personnes handicapées sont ignorés. Pour cette raison, le gouvernement équatorien est convaincu que la réunion de haut niveau sur les handicaps et le développement sera bénéfique aux personnes handicapées et à la société dans son ensemble.

84. **M. Kebret** (Éthiopie) dit que le Programme quinquennal de croissance et de transformation de son pays a réussi à faire que l'Éthiopie fasse partie des quatre pays les moins avancés cités dans le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/67/179) qui ont nettement réduit les niveaux d'extrême pauvreté. Son pays est sur la bonne voie pour atteindre son objectif consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

85. L'Éthiopie a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées et a créé des comités chargés de coordonner et surveiller son application. Elle a fait un crime de la discrimination des personnes handicapées, a accordé des exonérations d'impôt aux employeurs qui recrutent 60 % ou plus de leur personnel parmi les personnes handicapées et a promulgué un code de la construction qui exige que les personnes handicapées puissent accéder à tous les bâtiments publics. Dans le cadre du Programme de croissance et de transformation, le gouvernement a commencé à fournir des prothèses et des services de rééducation à plus de 200 000 personnes handicapées.

86. La politique éthiopienne pour la jeunesse de 2004 et l'ensemble de mesures de développement de la jeunesse de 2006 sont conformes au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà et à la Charte africaine de la jeunesse. Le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire ainsi que dans l'enseignement et la formation professionnels a augmenté. Comme l'a noté le Secrétaire général dans son rapport sur la suite donnée à la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, de jeunes

bénévoles ont participé à la lutte contre la désertification et le volontariat est pleinement pris en compte dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

87. Un plan national d'action pour les personnes âgées reposant sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a été mis en place depuis 2006. Le gouvernement a aussi développé les capacités des associations de personnes âgées en fournissant des cours de formation et une aide financière, et en créant des centres et projets de création de revenu.

88. Prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, **M^{me} Rajasingham** (Sri Lanka) dit que les difficultés rencontrées par les jeunes de son pays consistent à trouver un emploi, dépasser les trente années écoulées de conflit, faire de bonnes études, lutter contre le harcèlement sexuel et combattre la toxicomanie. Les jeunes ont besoin d'un plus grand nombre de lieux dans lesquels ils puissent s'exprimer et, par là, résoudre leurs problèmes, se faire entendre et concrétiser leurs rêves.

89. Prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, **M^{me} Wickramanayake** (Sri Lanka) dit que le Parlement des jeunes de son pays est important pour la jeunesse. Ses membres représentent les deux sexes et tous les groupes ethniques et sociaux et ont une interaction régulière avec les membres du Parlement national. Les 9 000 clubs de jeunes que compte le pays et le programme de distinction pour les jeunes dirigeants contribuent aussi à mobiliser le potentiel de la jeunesse.

90. Une émission de télé-réalité existe pour les jeunes handicapés et, à compter de 2013, la journée nationale des sports inclura des manifestations pour les personnes handicapées. Les jeunes du pays continueront à œuvrer avec le gouvernement pour favoriser leur participation aux activités de développement postérieures à 2015. **M^{me} Wickramanayake** attend avec intérêt la Conférence mondiale de la jeunesse qui se tiendra dans la capitale en 2014.

91. **M. Cassidy** [Organisation internationale du travail (OIT)] dit que la croissance économique pourra être atteinte sans sacrifier la justice sociale. La crise économique mondiale représente une occasion de suivre des approches politiques nouvelles qui insistent non pas seulement sur la création d'emplois mais aussi sur la qualité même de ceux-ci. Ces approches

pourraient inclure diverses combinaisons d'investissements dans l'infrastructure, de politiques de protection des salaires et de protection sociale, ainsi que d'initiatives en matière de développement rural; dans tous les cas, cependant, il est essentiel de respecter les normes fondamentales du travail et les droits du travail.

92. Les travaux de recherche ont montré que stimuler les sources internes de croissance est plus utile que les variations des taux de change en elles-mêmes pour maintenir l'emploi et réduire les déséquilibres mondiaux. Les événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont montré comment le chômage et les inégalités de revenu peuvent contribuer aux troubles sociaux. À sa cent-unième session en juin 2012, la Conférence internationale du travail a adopté la Recommandation n° 202 concernant les socles nationaux de protection sociale, qui affirme que la sécurité sociale est à la fois un droit fondamental de la personne et une nécessité économique.

93. En réaction à la crise du chômage des jeunes, l'OIT a organisé de nombreuses consultations nationales et régionales avec des jeunes et a convoqué, à Genève, un forum pour l'emploi des jeunes qui a regroupé des jeunes ainsi que des représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs. Après ce forum, la Conférence internationale du travail a appelé à une action ciblée et immédiate pour lutter contre la crise du chômage des jeunes.

94. Le Plan d'action mondial de l'OIT pour éradiquer les pires formes de travail des enfants d'ici à 2016 guide les travaux qui devraient aider les personnes les plus vulnérables. Un rapport récent a cependant signalé que le travail des enfants reculait moins vite qu'auparavant dans le monde et a craint que la crise économique mondiale puisse retarder encore les efforts à ce sujet.

95. Les chiffres montrent que près de 21 millions de personnes dans le monde sont victimes du travail forcé ou sont prisonniers d'un travail qu'ils sont contraints de faire ou qui leur a été imposé par la tromperie. Sur le plan positif, la cent-unième Conférence internationale du travail a levé les restrictions concernant le Myanmar après que le gouvernement de ce pays et l'OIT eurent convenu d'une stratégie conjointe pour éliminer le travail forcé. Bien que la crise économique mondiale provoque une stagnation économique par endroits, elle offre aussi à la

communauté internationale des occasions de rééquilibrer l'économie mondiale et de faire avancer la cause de la justice sociale mondiale.

La séance est levée à 18 heures 15.